

REVUE DE PRESSE



13/01/2025



FONCTION PUBLIQUE

Pour un vrai Haut Conseil des finances publiques

Les Français aspirent à un débat économique rationnel plutôt qu'à des batailles politiciennes. Il faut se donner les moyens d'éclairer avec indépendance et rigueur les enjeux liés aux finances publiques, recommande l'économiste Hélène Rey.



Hélène Rey propose de renforcer le Haut Conseil des finances publiques en lui donnant les missions de production indépendante de prévisions ainsi que le suivi de l'exécution de la trajectoire de la dette. (Come Sittler/REA)

Par **Hélène Rey** (professeure d'économie à la London Business School, vice-présidente du CEPR, membre du Cercle des Economistes)

Publié le 12 janv. 2025 à 16:30 | Mis à jour le 12 janv. 2025 à 17:40



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

En ce début 2025, il faut plaider pour la rationalité et la bonne gouvernance. La France et l'Europe sont pris entre les coups de boutoir d'un monde qui se fait **de plus en plus**

menaçant et une situation économique et politique interne peu florissante.

Ces coups de boutoir sont multiples. Ils vont de la guerre de la Russie en Ukraine, avec ses prolongements hybrides et ses tentatives de déstabilisation de l'UE, à l'attitude **de plus en plus volatile de notre allié traditionnel américain**, en passant par **une ingérence inouïe d'Elon Musk** dans les affaires européennes avec son soutien aux partis d'extrême droite. Ces coups se manifestent par l'utilisation de technologies comme les médias sociaux et l'IA, qui sont et seront utilisées pour la propagande et la manipulation des opinions publiques européennes, y compris lors des processus électoraux.

Coups de boutoirs et tergiversations

Les coups de boutoir du changement climatique se font aussi plus forts, avec de plus en plus de gens et de maisons exposés ici et partout dans le monde aux inondations, typhons et feux incontrôlables. Ces coups de boutoir comprennent aussi **l'émergence d'une situation géopolitique instable**, avec la résurgence de velléités impériales, de conflits armés mais aussi une redistribution des richesses mondiales.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE – Budget : la première épreuve du feu pour François Bayrou**
- **DECRYPTAGE – Budget : les oppositions à la peine pour éviter les difficultés économiques provoquées par la censure**

Celle-ci est liée à l'apparition de nouvelles technologies comme l'IA (développées principalement aux Etats-Unis et en Chine face à une Europe inerte) qui favorisent la centralisation de données et conduisent à des situations de monopoles ou de cartels. Les rentes de ces innovations seront probablement colossales et conduiront à une concentration accrue de pouvoirs financiers et politiques, principalement hors d'Europe, si rien ne change.

Gouvernance économique

Les Européens ont la chance de bénéficier de sociétés démocratiques avec un capital humain important et dans lesquelles la notion de bien public a encore un sens. Le modèle européen a apporté prospérité et bien être, y compris en termes d'espérance de vie, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Une réaction salutaire des Européens

serait donc de mise. Mais en observant le parlement et nos élus, on peut se demander si les coups de boutoir sont entendus ou si la classe politique entière s'est transformée en autruche.

Leurs tergiversations égoïstes, parfois sur des sujets d'importance toute relative nous minent de l'intérieur, affaiblissent notre économie et donnent des munitions non seulement aux démagogues mais aussi à nos ennemis et adversaires. Il est probable qu'une grande majorité de Français aspire à un débat politique et économique plus rationnel, fondé sur des faits et des chiffres, plutôt que sur des commentaires d'un tel ou une telle.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Impôts 2025: le grand flou**
- **Budget, retraites : le PS et le gouvernement veulent croire en la possibilité d'un accord**

Que faire ? On parle souvent de réforme de la constitution ou du système électoral mais très peu de modifications de certaines de nos institutions pour améliorer la gouvernance économique et la qualité du débat politique. Il y a pourtant beaucoup à accomplir. En ces temps où les crises financières pourraient bien réapparaître avec la hausse des taux d'intérêt, le niveau élevé de la dette française et nos divisions politiques, nous pourrions commencer par établir une gouvernance budgétaire plus robuste et plus transparente pour les citoyens.

Changer de culture

Il y a plusieurs types de problème à résoudre. D'abord, il n'y a pas d'institution indépendante possédant une « force de frappe analytique » qui fasse une analyse précise de l'état des finances publiques (trajectoire de la dette à court, moyen et long terme) et du budget au moment de son élaboration, ainsi qu'une évaluation de l'action gouvernementale par rapport à sa cible budgétaire.

Il n'y a également pas assez d'intérêt des médias et des parlementaires pour l'évaluation de la qualité des dépenses publiques, l'établissement de priorités stratégiques de long terme et le respect des contraintes budgétaires. La qualité de l'action publique doit être jugée non par l'argent qui est utilisé, mais par les résultats obtenus pour un budget

donné et ces résultats doivent être discutés sur la place publique pour **changer la culture du parlement.**

« Il n'y a pas assez d'intérêt des médias et des parlementaires pour l'évaluation de la qualité des dépenses publiques. »

Troisième problème prioritaire : lorsque des amendements au budget sont proposés, il faut qu'un chiffrage sérieux et indépendant soit donné aux parlementaires et aux médias en temps réel pour rendre très visibles les propositions farfelues. Une proposition constructive serait donc de renforcer le Haut Conseil des finances publiques en lui donnant les missions de production indépendante de prévisions relayées auprès des médias et des élus, ainsi que le suivi de l'exécution de la trajectoire de la dette. Avec possibilité de donner l'alerte en cas de non-respect significatif - cela impliquerait aussi un chiffrage en temps réel des amendements par un groupe d'experts travaillant avec le parlement.

LIRE AUSSI :

- **CHRONIQUE - Europe : pourquoi réguler ne suffit pas**

Ce Haut Conseil renforcé n'aurait en aucun cas le droit de préempter des choix politiques souverains mais, par la production d'information la plus exacte possible en temps réel, il permettrait d'éclairer le débat et (qui sait ?) de changer la culture des parlementaires et des citoyens quant à la soutenabilité des finances publiques dont nous sommes tous responsables. Un tel Haut Conseil, ne peut fonctionner que si son indépendance est garantie, ses équipes sont recrutées sur des critères exclusivement techniques et une transparence absolue sur toutes ses publications est respectée.

Hélène Rey est Professeur à la London Business School, Vice-Présidente du Center for Economic Policy Research (CEPR) et membre du Cercle des Economistes.

INTERVIEW

PSC : "Nous n'anticipons pas forcément la transposition de l'accord" (Florence Baco-Ambrass, CIG Grande Couronne)

"Chaque centre de gestion avance en fonction des particularités de son territoire." Pour AEF info, la DGA chargée des missions facultatives du CIG (Centre interdépartemental de gestion) Grande Couronne, Florence Baco-Ambrass, explique, début janvier 2025, pourquoi le centre de gestion a privilégié une convention de participation qui respecte les minima légaux, mais pas l'accord national du 11 juillet 2023, non encore transposé dans la loi. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les employeurs territoriaux doivent participer à hauteur de 7 euros par mois à la couverture prévoyance de leurs agents. Une nouveauté qui implique, pour le CIG Grande Couronne, de "faire de la pédagogie" auprès des employeurs, des services RH et des agents pour les sensibiliser. C'est donc "une politique des petits pas" qu'a privilégiée le CIG en attendant qu'advienne la transposition de l'accord du 11 juillet 2023.



Le CIG grande couronne, qui couvre les Yvelines, l'Essonne et le Val d'Oise, anticipe une adhésion de la moitié de communes franciliennes, soit environ 500, à sa convention de participation sur la période 2024-2029. CIG grande couronne

AEF info : Au 1^{er} janvier 2025 est entrée en vigueur l'obligation pour les collectivités de participer à la prévoyance de leurs agents. Combien de collectivités avez-vous accompagnées dans cette obligation ? Combien d'agents sont couverts ?

Florence Baco-Ambrass : Dans notre périmètre d'action, nous avons environ 1 000 collectivités adhérentes obligatoires. Parmi elles, 316 étaient adhérentes de la convention de participation que nous proposons pour la période 2019-2024.

Nous avons lancé un nouveau contrat, avec pour objectif l'adhésion maximale des collectivités. Entre 446 et 450 collectivités ont adhéré à la nouvelle convention de participation, mais nous attendons encore les derniers chiffres car les collectivités ont l'obligation de délibérer. Nous devrions atteindre la moitié d'entre elles lorsque toutes auront délibéré. Quant au nombre d'agents couverts, il n'est pas encore stabilisé mais nous devrions le connaître au cours du mois de janvier.

AEF info : Quelles difficultés éventuelles cette obligation a-t-elle soulevées ?

Florence Baco-Ambrass : La difficulté avec la PSC réside dans la transposition de l'accord de juillet 2023 (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/695539-comment-employeurs-territoriaux-et-syndicats-ont-negocie-laccord-historique-sur-la-protection-sociale-complementaire>)). Ni le centre de gestion, ni les collectivités ne savaient si l'accord allait être transposé. Quand la nouvelle convention de participation a été lancée, avant l'accord, notre objectif et notre positionnement étaient d'avancer et de se mettre en conformité avec la législation telle qu'elle est aujourd'hui.

"Nous avons laissé de la liberté en estimant qu'il s'agissait d'une politique des petits pas qui permet d'abord d'ancrer cette habitude de PSC avant d'avoir de nouvelles exigences en termes de montant de participation."

Chaque CDG avance en fonction des particularités de son territoire. Nous n'anticipons pas forcément la transposition de l'accord et n'allons pas au-delà de la législation actuelle. Car cela aurait signifié perdre les collectivités qui n'auraient pas les moyens financiers d'aller au-delà du décret de 2022 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045614702>). Nous avons laissé de la liberté en estimant qu'il s'agissait d'une politique des petits pas qui permet d'abord d'ancrer cette habitude de PSC, et notamment de prévoyance, avant d'avoir de nouvelles exigences en termes de montant de participation.

AEF info : Les collectivités qui adhèrent à la convention de participation peuvent-elles décider de prendre en charge une proportion plus grande de la cotisation de leurs agents ?

Florence Baco-Ambrass : Oui, les collectivités peuvent aller au-delà de ce qui est prévu dans les textes, car cela relève de la responsabilité et de la liberté de l'employeur territorial. Les petites collectivités restent généralement sur le montant forfaitaire de base. Nombre d'autres vont au-delà et mettent en œuvre une politique de différenciation en fonction des catégories. Elles participeront par exemple davantage pour les agents de catégorie C que pour les agents de catégorie A. C'est notamment le cas des plus grandes collectivités. Enfin, nous voyons un certain nombre de collectivités passer de la labellisation à la convention de participation.

AEF info : La convention de participation du CIG Grande Couronne est établie pour une période de cinq ans, de 2024 à 2029, avec le groupe Vyv. Elle fixe à 15 euros bruts par agent et par mois la participation de l'employeur à la prévoyance des agents. L'accord national du 11 juillet 2023 prévoit, lui, une prise en charge de 50 % du montant de la cotisation. Comment allez-vous vous mettre en conformité avec cet accord ?

Florence Baco-Ambrass : La meilleure des préparations consiste à pouvoir faire œuvre de pédagogie auprès des collectivités. Il s'agit de les amener à considérer la prévoyance non comme une contrainte mais comme un enjeu important d'attractivité et de protection de la santé des agents. Cela nécessite de se rendre dans les collectivités pour parler de la PSC aux agents, aux employeurs et aux professionnels des ressources humaines.

"Nous essayons de multiplier les outils de pédagogie et d'apprentissage autour de la PSC et de son intérêt, car les aléas de la vie font que cela n'épargne personne."

Le CIG a beaucoup accompagné les collectivités, dès le printemps dernier, en organisant des réunions d'information avec les professionnels des RH. Puis, dès l'automne, avec les agents. Nous avons conçu, avec l'assureur, un kit de déploiement agent sur la prévoyance. Nous essayons de multiplier les outils de pédagogie et d'apprentissage autour de la PSC et de son intérêt, car les aléas de la vie font que cela n'épargne personne. Concernant la transposition de l'accord, nous nous y préparons juridiquement.

AEF info : Vous travaillez sur la PSC depuis de nombreuses années. Comment anticipez-vous son évolution dans le temps ?

Florence Baco-Ambrass : C'est un mouvement tendanciel qu'il va falloir suivre en s'assurant que les choses s'améliorent dans le temps, bien que ce soit financièrement compliqué. Ce mouvement, enclenché en 2007, nécessitera de nouvelles évolutions réglementaires et législatives. Cela implique de lever l'incertitude dans laquelle nous sommes et de passer à une adhésion obligatoire de l'agent en prévoyance et en santé. Tout dépendra des conditions financières et de la participation de l'employeur afin que cela reste soutenable pour les uns et pour les autres.

Collectivités territoriales (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21303>) Protection sociale (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21306>)

CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSOCIAL_RH ([HTTPS://X.COM/@AEFSOCIAL_RH](https://x.com/@AEFSOCIAL_RH))

Dépêche n° 723882  4 min de lecture

Par Odile Romelot Publiée le 13/01/2025 à 09h00

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/713196-la-foire-aux-questions-sur-la-protection-sociale-complementaire-dans-la-fonction-publique-territoriale-est-publiee>) (<https://www.aefinfo.fr/depeche/710674-psc-2027-n-est-pas-un-report->

Parler retraites... avec rigueur et cohérence

Suspendre ou abroger la réforme des retraites appellerait des mesures de financement de l'ordre de 15 milliards d'euros par an pour ne pas aggraver la situation déjà difficile des finances publiques, explique l'économiste Gilbert Cette.



L'évaluation du coût pour nos finances publiques d'un retour sur la réforme des retraites doit prendre en compte la totalité de ces effets, explique Gilbert Cette. (Lucas Cerli/REA)

Par **Gilbert Cette** (Professeur d'économie à Neoma Business School)

Publié le 12 janv. 2025 à 17:00 | Mis à jour le 12 janv. 2025 à 17:38



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Les concertations envisagées sur le financement des retraites sont bienvenues. Mais la question est complexe et il est utile d'en rappeler deux écueils.

Tout d'abord, les conséquences financières des scénarios parfois évoqués de suspension ou d'abrogation de la réforme de 2023 ne peuvent être considérées sur le seul plan du

financement des retraites. Allongeant l'âge d'ouverture des droits à la retraite, cette réforme élève à moyen et long terme le niveau de l'emploi, et donc de l'activité économique globale, et en conséquence les recettes fiscales et sociales bien au-delà des seules cotisations retraites. A règles fiscales inchangées, elle amène par exemple l'augmentation des recettes de TVA, d'impôt sur le revenu (IR) d'IS...

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Quelques mois pour s'entendre sur les retraites, le casse-tête du gouvernement Bayrou**

L'évaluation **du coût pour nos finances publiques** d'un retour sur cette réforme doit prendre en compte la totalité de ces effets. Du fait de ses composantes sociales comme le minimum contributif ou les carrières longues, la réforme de 2023 apportera peu à moyen et long terme au financement des retraites mais son rendement pour les finances publiques est loin d'être négligeable : à terme environ 15 milliards d'euros par an.

Suspendre ou abroger la réforme appellerait donc des mesures de financement de cet ordre de grandeur, afin de ne pas aggraver la situation déjà difficile de nos finances publiques. Cela correspondrait au choix de demeurer un pays pauvre, en comparaison avec l'Allemagne et les Pays-Bas ou les pays nordiques et scandinaves. Et de pâtir de difficultés à financer les ambitions d'un pays riche concernant par exemple l'éducation nationale, la santé, la défense ou la lutte contre le réchauffement climatique.

Fonction publique

Par ailleurs, il est parfois évoqué que certains régimes de retraites, comme celui de la Fonction publique d'Etat (FPE), sont fortement déficitaires si on leur applique le taux de cotisation commun du secteur privé, ce qui explique **le besoin d'une subvention d'équilibre** de plusieurs dizaines de milliards d'euros qui nourrirait le déficit public et contribuerait à l'augmentation de la dette publique. Ecartons la question très formelle du choix d'une norme de présentation de la situation financière des retraites, ce choix relevant de décisions des pouvoirs publics.

LIRE AUSSI :

- **INTERVIEW - « Le déficit du système des retraites devrait se creuser »**

Ce qui importe est que le raisonnement qui précède est gravement tronqué sur le plan économique. Tout d'abord, rappelons que les retraités de la FPE ne sont pas des nantis : une étude réalisée par la DREES en 2022 indique que, hors catégories actives, ces retraites sont comparables à celles calculées avec les règles du privé. Le besoin d'une subvention d'équilibre pour financer les retraites de la FPE s'explique grandement par la maîtrise de la masse salariale et donc de l'assiette des cotisations de ce régime. De 2010 à 2024, les effectifs des fonctionnaires de la FPE ont diminué de 6,2 % quand ils ont augmenté de 18,4 % pour les cotisants du régime général, et le traitement indiciaire moyen a augmenté de 13,6 % dans la FPE quand le salaire moyen a progressé de 32,3 % dans le privé.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE – « Reprendre sans suspendre » : ce que changerait la proposition de Bayrou sur la réforme des retraites**

La maîtrise de la masse salariale dans la FPE a eu des conséquences positives sur les finances publiques globalement considérées mais elle a simultanément augmenté le besoin d'une subvention d'équilibre pour financer les retraites de ce régime. Autrement dit, des choix financièrement vertueux pour la Nation ont renforcé le besoin d'une subvention d'équilibre pour financer les retraites des fonctionnaires.

Les concertations qui vont être engagées doivent prendre en compte les différentes dimensions économiques liées aux retraites, avec rigueur et cohérence.

Gilbert Cette est professeur à NEOMA Business School. Il est l'auteur de « Travailleur (mais) pauvre », Editions De Boeck Supérieur, 2024.

Gilbert Cette

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Retraites

Finances Publiques

Europe : la régulation du numérique à l'épreuve de l'offensive de Trump, Musk et Zuckerberg

L'Union européenne paraît démunie pour contrer l'attaque en règle menée par le président élu américain et la Big Tech contre les législations qui visent à réguler son espace numérique.

Par Virginie Malingre (Bruxelles, bureau européen)

Publié aujourd'hui à 05h06, modifié à 09h12 • Lecture 7 min.

Article réservé aux abonnés



COLCANOPA

L'offensive est lancée et elle s'annonce sérieuse. Menée au nom de la liberté d'expression par Donald Trump et les géants américains de la tech, au premier rang desquels le réseau social X d'Elon Musk, elle a pour cible la jeune réglementation européenne du numérique ainsi que la politique de la concurrence de Bruxelles qui a valu des milliards d'euros d'amendes à Apple, Google ou Facebook ces dernières années.

Lire aussi | [Après Musk et Bezos... Zuckerberg : la tech en ordre de marche derrière Trump](#)

Le ralliement à ce combat de Mark Zuckerberg – que Donald Trump, exaspéré d'avoir été interdit de Facebook et Instagram après l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021, promettait jusqu'à peu de mettre en prison – est un coup dur pour l'Union. Le 7 janvier, le patron de Meta a, à son tour, fait allégeance au président élu. « Nous allons travailler avec le président Trump pour faire pression sur les gouvernements du monde entier qui s'en prennent aux entreprises américaines », a-t-il déclaré.

En annonçant la fin du fact-checking pour son groupe aux Etats-Unis et en dénonçant « la censure » de l'Union européenne (UE), il a aussi repris la rhétorique d'Elon Musk. Ces dernières semaines, M. Musk, qui sera chargé de « l'efficacité gouvernementale » au sein de la future administration Trump, s'est

pour sa part invité dans les débats politiques au Royaume-Uni et en Allemagne, où il soutient l'AfD d'extrême droite pour les élections fédérales du 23 février.

Inquiétude de Bruxelles

Le 10 janvier, dans le podcast de Joe Rogan, soutien assumé de Donald Trump, Mark Zuckerberg a reproché à l'UE d'avoir imposé « plus de 30 milliards de dollars » d'amendes aux Big Tech américaines ces « dix ou vingt dernières années », les comparant à des droits de douane qui ne disent pas leur nom. Mais il compte sur Donald Trump pour prendre « la défense » de leurs intérêts.

Lire aussi | [L'Union européenne doit tenir tête à Elon Musk et Mark Zuckerberg](#)

L'affaire inquiète au plus haut point à Bruxelles, même si la Commission a jusqu'ici réagi de manière minimaliste. « *Cette conjonction entre des moyens technologiques importants et un agenda idéologique est un risque pour les débats de nos sociétés démocratiques* », juge un diplomate européen. Le Parlement européen a d'ailleurs décidé d'organiser, la semaine prochaine, un débat sur Elon Musk et l'avenir de la réglementation numérique communautaire.

Chaque jour de nouvelles grilles de mots croisés, Sudoku et mots trouvés.

Jouer

Mais, à Strasbourg, Elon Musk n'a pas que des ennemis. Il compte de sérieux soutiens à l'extrême droite de l'hémicycle, dont les rangs se sont étoffés après les élections européennes de juin 2024. A commencer par le groupe des Patriotes pour l'Europe, présidé par Jordan Bardella, qui avait proposé, fin 2024, de lui donner le prix Sakharov sur la liberté d'expression.

Face à ces attaques de la Big Tech américaine et de Donald Trump, l'UE peut-elle résister ? Elle ne retirera pas les deux législations dont elle s'est dotée en 2024 pour réguler son espace numérique, au terme de négociations complexes et sur fond d'un lobbying intense, notamment de Washington et de la Silicon Valley. Mais reste à savoir comment elle les mettra en œuvre.

Plusieurs enquêtes ont été ouvertes

Le Digital Services Act (DSA) doit permettre aux Européens de lutter contre les contenus illégaux et toute forme de désinformation sur Internet, quand le Digital Market Act (DMA) traque les abus de position de dominante. In fine, les grandes plateformes concernées par ces textes risquent une amende pouvant aller jusqu'à 6 % de leur chiffre d'affaires mondial dans le premier cas et 10 % dans le second. En dernier recours, elles peuvent aussi être contraintes de réduire leurs activités sur le sol européen.

Lire aussi | [Attaques d'Elon Musk et de Mark Zuckerberg : « Il faut arrêter d'instrumentaliser la liberté d'expression »](#)

Depuis leur entrée en vigueur, plusieurs enquêtes ont été ouvertes : dix au titre du DSA, dont une contre X, deux contre Facebook et deux contre Instagram ; six au titre du DMA, dont deux contre Alphabet, trois contre Apple et une contre Meta. A ce jour, seule l'une d'entre elles a été fermée, qui a permis le retrait de TikTok Lite, hautement addictif pour les jeunes, du Vieux Continent.

Sur le sujet spécifique des élections, que le DSA veut protéger des manipulations en tout genre et que les incursions d'Elon Musk dans la campagne allemande ont remis sur le devant de la scène, le DSA donne des outils à la Commission. L'enquête contre Facebook et Instagram, ouverte en avril 2024, y est consacrée. Tout comme celle dont TikTok est l'objet depuis décembre 2024, à la suite de

l'annulation du premier tour de l'élection présidentielle en Roumanie sur fond de soupçon d'ingérence russe.

L'enquête contre X, ouverte en décembre 2023, s'y intéresse aussi, par le biais des « coches bleues », dont les contenus sont poussés sur le réseau au motif qu'elles certifieraient des sources d'information fiables. Dans ses conclusions, en juillet 2024, la Commission juge qu'elles sont mal authentifiées. X a répondu à ses accusations début octobre 2024 et la procédure se poursuit.

La Commission paraît démunie

Pour l'heure, la Commission ne s'est pas attaquée, stricto sensu, à la viralité des posts d'Elon Musk. « *Si, dès qu'on ouvre X, on a tout de suite 100 ou 150 tweets d'Elon Musk qui vous arrivent dessus en rafale sans que vous n'ayez rien demandé, ça peut poser problème* », a commenté, le 3 janvier, l'ex-commissaire européen Thierry Breton, que le milliardaire a traité, le 10 janvier, de « *tyran de l'Europe* ».

Lire aussi | [Après les annonces de Mark Zuckerberg, des médias de fact-checking médusés : « C'est un choc pour nous »](#)

Par ailleurs, en 2024, Bruxelles a organisé des réunions avec les plateformes et les autorités nationales en amont des élections en Slovaquie, en Pologne, en Finlande ou aux Pays-Bas, mais aussi des élections européennes. Seule la Roumanie a refusé l'exercice. A la suite de ces rendez-vous, les Facebook et autres Google ont pris des mesures exceptionnelles afin de lutter contre la désinformation. Même X s'est montré coopératif. « *Sans le DSA, ce ne serait pas arrivé* », commente un haut fonctionnaire européen, alors qu'une réunion du même type est prévue le 24 janvier à Berlin, un mois avant le vote des Allemands.

Mais face à l'arrivée prochaine de Donald Trump à la Maison Blanche et au pilonnage numérique d'Elon Musk, la Commission paraît démunie. D'autant qu'elle a fait « *le choix politique (...) de ne pas nourrir ce débat pour l'instant* », martèle sa porte-parole, Paula Pinho. Sa présidente, Ursula von der Leyen, reste pour l'heure silencieuse sur le sujet, quand elle s'était largement exprimée le 17 décembre 2024, au moment de l'ouverture de l'enquête sur TikTok et son rôle dans l'élection roumaine. « *Nous devons protéger nos démocraties de toute forme d'ingérence étrangère* », avait-elle alors déclaré.

Lire aussi | [Mark Zuckerberg veut plus d'« énergie masculine » et moins de politique de diversité](#)

Les Européens ne veulent pas fâcher Donald Trump avant son investiture, le 20 janvier. Ils ont trop à perdre, jugent-ils, alors qu'ils dépendent des Etats-Unis pour leur sécurité et que durant la campagne, le candidat républicain a promis de surtaxer leurs exportations outre-Atlantique ou encore d'arrêter la guerre en Ukraine « *en vingt-quatre heures* ».

« La droite est silencieuse, l'extrême droite est ravie »

Ils espèrent aujourd'hui amadouer Donald Trump en achetant plus de gaz, d'armes ou encore de matières premières américaines. Dans cette logique, Ursula von der Leyen pourrait aussi être tentée de se montrer plus coulante vis-à-vis des géants numériques. « *Trump risque de déclencher une guerre commerciale contre l'UE au nom de la Silicon Valley pour obtenir le démantèlement de sa récente législation dans le domaine de la high-tech* », a commenté sur X l'ex-diplomate Gérard Araud, le 11 janvier.

Parmi les Vingt-Sept, rares sont les dirigeants qui ont réagi à la séquence folle de ces derniers jours. Le président de la République, Emmanuel Macron, le chancelier allemand, Olaf Scholz, et le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, ont critiqué l'attitude d'Elon Musk, tout en ménageant Donald Trump. La présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, elle, a vanté « *le génie* » du patron de X. « *Est-ce que le problème c'est qu'Elon Musk (...) n'est pas de gauche ?* », a-t-elle lancé le 9 janvier. « *La droite*

européenne est silencieuse, l'extrême droite est ravie. On apparaît faible », résume l'eurodéputée (Horizons) Nathalie Loiseau.

Qu'il s'agisse de la politique de la concurrence ou de la régulation numérique, « *la Commission est juge et partie* », constate un haut fonctionnaire européen. Dès lors, poursuit-il, « *le régulateur n'est pas indépendant, c'est un problème structurant* ».

Les services de Bruxelles poursuivent certes l'instruction des enquêtes en cours. Avec une obsession : être inattaquables pour ne pas ensuite être désavoués devant la Cour de justice de l'UE. L'affaire n'est pas simple, d'autant que seules 250 personnes sont affectées à la mise en œuvre du DSA et du DMA, quand Google, X ou Meta font travailler des milliers de juristes. Mais Ursula von der Leyen ne prendra aucune décision tant qu'elle n'aura pas une idée claire de l'état d'esprit de Donald Trump vis-à-vis de l'Union. D'ailleurs, en décembre 2024, son cabinet a gelé l'annonce d'une amende contre Apple pour pratiques anticoncurrentielles.

« On est dans un affrontement des modèles »

Après des jours de silence, la vice-présidente de la Commission chargée du numérique, Henna Virkkunen, a déclaré laconiquement sur X, samedi 11 janvier : il faut « *nous assurer que les droits des citoyens européens sont respectés et que notre législation est appliquée* ». « *Le DSA et les démocraties européennes sont attaqués. Quand allez-vous vous réveiller et agir ?* », lui a répondu Nathalie Loiseau.

Lire aussi | [« Le pouvoir des géants de la tech érode la démocratie »](#)

« *On est dans un affrontement des modèles. Face à ça, nos instruments sont faibles. Le DSA a été pensé pour agir sur des entreprises, pas sur des entreprises qui sont devenues les agents idéologiques de Trump, pas contre un milliardaire fou* », s'énervent une source européenne. La régulation numérique européenne, qui suppose que les acteurs concernés jouent le jeu, aura en tout cas bien du mal à survivre si les grandes plateformes américaines décident toutes de s'en extraire.

« *Le plus important, c'est de maintenir l'unité des Vingt-Sept* », juge l'eurodéputé allemand (CDU) Andreas Schwab, qui se dit aussi « *préoccupé* » face à l'attentisme de Bruxelles. La Commission « *devra trancher au printemps. Ce sera l'heure de vérité* », insiste-t-il. Avant de suggérer « *qu'elle se concentre sur les enquêtes sur les réseaux sociaux, qui posent plus de risques aux démocraties européennes* » que la vente de contrefaçons en ligne ou les systèmes fermés et anticoncurrentiels. « *Il faut mettre le paquet sur l'enquête contre X, quitte à prendre plus de temps pour les autres* », résume un haut fonctionnaire européen.

« *On a les moyens de résister face à Trump et aux plateformes américaines* », assure un diplomate européen, alors que certains, au sein de la Commission, voient dans l'appel à l'aide à Donald Trump de X et Meta un aveu de faiblesse. « *Il faut arrêter d'avoir peur de notre ombre (...). Les grosses entreprises numériques américaines dont X ne savent pas vivre sans le marché européen. Il faut (...) exercer un rapport de force* », a déclaré l'eurodéputée (Place publique) Aurore Lalucq au [Parisien](#), samedi 11 janvier.

« *Elon Musk fait beaucoup de bruit. Mais à la fin, il fait toujours ce qu'on lui dit de faire* », ajoute un haut fonctionnaire européen. Il cite, entre autres, le cas du Brésil : alors que la justice avait interdit X d'activité fin août 2024, face au refus du milliardaire de se plier à ses exigences au nom de la liberté d'expression, Elon Musk a fini par obtempérer un mois plus tard. Mais, à l'époque, Donald Trump n'avait pas été élu et Elon Musk ne faisait pas partie de son administration.

Virginie Malingre (Bruxelles, bureau européen)



Réservé aux abonnés

Sophie Galabru, philosophe : «La société nous fait désormais croire que l'on est jeune jusqu'à 60 ans, mais c'est faux»

Par Delphine Bauer

Publié le 12 janvier à 15h00,
Mis à jour le 13 janvier à 10h29

interview Philosophie auteure Livre



La philosophe Sophie Galabru. Joanna Tarlet Gauteur/Signatures

ENTRETIEN - Comment lutter contre le temps qui passe ? Avec *Nos dernières fois*, la philosophe partage ses remèdes pour une jeunesse toujours renouvelée.

Madame Figaro. – En quoi cette question des dernières fois est-elle très partagée ?

Sophie Galabru. – C'est un sujet existentiel par excellence : la preuve, c'est l'un des premiers sujets philosophiques que l'on découvre, enfant, lorsqu'on prend

conscience de la fin des choses, des événements, des vies individuelles autour de soi. Finit-on jamais d'y réfléchir ? Cette formule de la «dernière fois» permet d'aborder notre rapport au temps qui passe et peut engendrer des regrets, de la nostalgie, la peur de voir s'achever une relation, une situation, ultimement la peur de la mort. Certains fuient ce constat et ne savent pas quoi en faire, d'autres s'y confrontent et enclenchent le changement en espérant instaurer un autre rapport avec le temps.

En défiant la nostalgie, par exemple ? Votre livre ambitionne de lui tordre le cou...

Cet essai aimerait effectivement défier la nostalgie, et donc toute tristesse liée au passage du temps. J'avais envie de me confronter à la maxime populaire selon laquelle on vit mieux quand on agit... comme si c'était la dernière fois. Moi-même, j'y ai longtemps adhéré, avant de m'apercevoir que vivre comme si c'était la dernière fois n'est pas du tout le gage d'une vie plus intense ou de plus grande qualité ! Au contraire, je trouve que cela nous place dans un rapport comptable au temps : on compte les fois, les instants, les vécus, et on se retrouve prisonnier d'un «budget» temporel. Ce que j'ai essayé de dire, c'est qu'il ne faut pas développer un rapport quantitatif au temps mais qualitatif.

Mais vivre comme si c'était la dernière fois intensifie-t-il parfois les expériences ?

Je pense que, de temps en temps, se souvenir de la mortalité permet de redonner de la qualité à ce que l'on fait et incite à être plus authentique, sérieux ou engagé avec nous-mêmes et les autres. La mort doit juste représenter un étalon de mesure pour évaluer la qualité de nos gestes et de nos actes, mais elle ne doit surtout pas devenir la mesure d'un sablier ou d'un compte à rebours. Il ne faut pas se laisser prendre à la gorge par le temps, et surtout par la pensée de la fin, au risque de vivre fébrile et de courir sans arrêt après ce temps. Plus on court, plus on le perd. J'aime cette image un peu insolente de Socrate, qui, alors qu'il meurt, continue de discuter et fait ce qu'il a toujours fait. Au fond, il s'agit de continuer de faire ce que l'on aime et de ne pas être dans l'absolue scénographie d'une dernière fois ou d'une fin, au risque de perdre beaucoup d'énergie, de spontanéité et de temps.

Vous dites d'ailleurs que les fins sont moins absolues que ce que l'on croit. Dans quel sens ?

Les dernières fois ont l'air d'être des fins, mais elles le sont surtout sur le plan matériel : on peut perdre quelqu'un ou quelque chose. Mais ne plus fréquenter l'autre, par la rupture ou la disparition, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une continuité, spirituelle ou sentimentale, c'est même très souvent ce qui se produit. Ce n'est pas négligeable, dans une société aussi matérialiste que la nôtre. Nous pouvons

continuer de vivre une relation en l'absence de l'autre, par le voyage dans les souvenirs, mais aussi par des conversations que l'on mène sans l'autre. Il en reste des traces indélébiles : nous résolvons des problèmes qu'il nous a posés, nous essayons de répondre à ses questions, nous cultivons ce qu'il nous a offert. Cela peut être une clé pour surmonter la nostalgie ou la peur de la dernière fois.

Préparer ces dernières fois reviendrait-il à perdre une certaine spontanéité ?

C'est en tout cas prendre le risque de la nostalgie immédiate, ce phénomène qui fait que l'on sent que le présent est déjà passé, quand on comprend que le déjà-là est... déjà fini. C'est souvent face à la beauté ou à la joie que l'on ressent cette nostalgie, mais je crois qu'on gâche ces moments dans le même temps si l'on se laisse tenter par cette tristesse. Dans le livre, j'évoque justement un moment personnel de félicité avec mes amis, que j'aurais voulu rendre éternel : j'ai été spectatrice de ce moment de fête, dans l'anticipation triste de sa fin, alors qu'il n'était pas fini ! Par cette surconscience du temps qui passe, j'ai fracturé ce moment de joie par de la tristesse.

“

**Quelqu'un de dévitalisé vieillira plus vite,
alors qu'une passion intellectuelle ou
physique, sinon un amour profond de la
vie, peut ralentir le vieillissement**

”

SOPHIE GALABRU

L'immortalité réglerait-elle notre angoisse face à la fuite du temps ?

Imaginons que nous soyons immortels : il y a des choses qu'on ne pourrait pas revivre ! Les instants sont uniques : on parle d'irréversibilité. Cette idée est beaucoup plus dure à vivre que la mort. Parfois, on confond les deux peurs, et certaines personnes sont plus terrifiées à l'idée que les moments sont uniques et ne reviendront pas, qu'à l'idée de la mort à proprement parler.

Vous évoquez la théorie de l'éternel retour de Nietzsche : mais vivrait-on les mêmes expériences, le même ressenti, si les occasions se présentaient plusieurs fois ?

J'aime beaucoup le magnifique film d'Alain Resnais *Je t'aime, je t'aime*. Dans ce film, Claude Rich grimpe dans une machine à remonter le temps et il est propulsé dans les moments passés de sa plus belle histoire d'amour. Mais le passage du temps est irréversible : quand il voyage dans son passé, il n'est plus celui qui a vécu les événements mais l'homme qu'il est devenu. Il court en vain après une histoire définitivement révolue. Ce qui est beau et qui apporte peut-être une solution, c'est ce que dit Bergson. Le temps a deux façons d'être perçu : soit comme une puissance d'usure, soit comme une puissance de maturation et de «jaillissement d'imprévisibles nouveautés». J'aime l'idée que le temps est cette puissance fabuleuse qui nous fait mûrir : on comprend, on expérimente, on traverse, on vit des métamorphoses extrêmement intéressantes.

Au quotidien, dans nos vies survoltées, quel parent n'a pas lancé à son enfant : «Maintenant, c'est la dernière fois !» On se le dit aussi à soi-même quand on s'encourage : «C'est la dernière fois que j'accepte cela.» Parler de dernière fois permet-il de dire ses limites, dans une volonté d'affirmation de soi ?

Oui, bien sûr, c'est une façon de faire du tri, et de brûler l'intolérable. C'est aussi une manière de se donner du courage, de l'élan et de la volonté. Cependant, il arrive que nos addictions ou nos emprises ne s'achèvent pas aussi simplement. Les dépendances sont souvent exacerbées par ce genre de limite quantitative. On ne change pas son rapport à quelqu'un ou à quelque chose par le décret abrupt d'une dernière dose, mais par un changement qualitatif. Il peut être enclenché par des sentiments comme la lassitude, le désir de ne plus souffrir, la reconquête de l'estime de soi, la recherche du plaisir, voire la redéfinition d'un bonheur. Ce qui se joue, ce n'est pas de limiter la quantité mais de se proposer une autre relation à soi : ce que je vis est-il vraiment bon ? beau ? intéressant ? revitalisant ? Cette réorientation participe de la désintoxication ou de la libération quand une situation (relations amoureuses, familiales ou carrière) n'est pas satisfaisante.

“

Ne plus fréquenter l'autre, par la rupture ou la disparition, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une continuité, spirituelle ou sentimentale, c'est même très souvent ce qui se produit

”

SOPHIE GALABRU

Vous écrivez qu'il est possible de conjurer le vieillissement : de quelle manière ?

À partir d'un certain seuil, on doit faire le deuil de sa puissance, mais cela ne signifie pas faire le deuil de sa vitalité. On peut toujours engranger des expériences, des échanges, des discussions vives. Il existe des façons de freiner le vieillissement et de rester dans une grande vitalité. Quelqu'un de dévitalisé vieillira plus vite, alors qu'une passion intellectuelle ou physique, sinon un amour profond de la vie, peut ralentir le vieillissement. Regardez Edgar Morin ! La société nous fait désormais croire, à tort, que l'on est jeune jusqu'à 60 ans. Mais c'est faux. Dommage que l'on s'y attelle trop tard : c'est dès 30 ans que l'on devrait prendre soin de soi, s'entretenir physiquement et intellectuellement. Vieillir est l'œuvre de toute une vie. Je ne cherche pas à encourager les gens à thésauriser leurs années ou à s'économiser, bien au contraire ! Je dis que si l'on veut durer, il faut s'y préparer activement pour faire du temps un allié de sa vitalité et non un ennemi.

Pour vous, les femmes entretiennent un rapport spécifique au temps, presque douloureux. Mais que peut-on tirer de positif de cette expérience singulière ?

Les femmes ont un rapport spécifique au temps qui leur est imposé par l'horloge biologique. Dès l'adolescence, elles comprennent que leur corps a passé un stade, qu'à l'occasion de leurs cycles ou d'une éventuelle grossesse, leur corps pourra parfois être douloureux, encombrant. La prise de conscience d'une forme de responsabilité accélère donc leur maturation. La fertilité féminine, soumise à l'obsolescence programmée, engendre aussi des attitudes différentes face au temps et à la vie, et cela peut donner l'envie de s'engager dans un couple sérieux plus rapidement qu'un homme – en tout cas dans les relations hétérosexuelles. Ces

décalages de maturité et d'attentes, liés au sentiment d'urgence, peuvent aussi rendre certaines femmes vulnérables face aux hommes. Mais si le corps féminin est plus aliénant, peut-être que les femmes ont, en contrepartie, le privilège d'être initiées plus tôt au temps. Elles sont plus attentives à ce vieillissement, et ainsi mieux préparées à le vivre. Elles traversent de nombreux passages au cours de leur existence, alors que les hommes sont brutalement confrontés à un vieillissement au moment de la retraite professionnelle ou quand surgit l'impuissance sexuelle. Je crois que les femmes sont davantage amies avec le temps. Les hommes vivent un très long été... pour être brutalement plongés dans l'hiver. Nous autres, les femmes, nous traversons nos saisons. C'est beau de traverser les saisons de sa vie.

Vous parlez de Marguerite Duras comme la romancière de la dernière fois. En effet, elle a saisi comme personne l'intensité du temps passé avec l'être aimé. Pourquoi est-il si puissant ?

Lors d'une rupture, si la perte de l'être aimé est inconsolable, c'est que l'autre a tendance à offrir du temps, à décupler le temps. Il enrichit et multiplie l'instant. Son départ engendre un terrible appauvrissement, amoureux ou amicalement. Car l'autre, c'est celui que je ne connais pas, le mystère, le surprenant, l'imprévisible : il m'offre de l'avenir en ce sens-là. Enfin, l'autre rassure par rapport au temps qui passe, c'est un pare-chocs contre la vieillesse et la mort. Mais je dis aussi que la séparation physique ne signifie pas toujours une séparation spirituelle. Il arrive, d'ailleurs, qu'à cause d'une désynchronisation, deux êtres aient besoin d'un temps à part et continuent la relation dans leur esprit et leur cœur. Si les partenaires se remettent ensemble, c'est souvent perçu comme une régression par les autres. Je pense au contraire que le temps est une force de progression : même si on répète des schémas, on progresse, on apprend.

“

**S'en souvenir permet de calmer nos
impatiences, nos frustrations et nos
exigences parfois trop dures**

”

SOPHIE GALABRU

Vos trois remèdes au temps qui passe sont la beauté, la joie et l'amour. Pourquoi ?

Parce que lorsqu'on sait les saisir, on est pleinement dans le présent, voire dans une «petite éternité». Si l'immortel est ce qui a un début mais pas de fin, l'éternel n'est en quelque sorte «pas dans le temps». Quand on arrive dans des joies intenses et qu'on est subjugué par la beauté, l'amour, on sort de la linéarité, de la succession...

D'ailleurs, faut-il ralentir pour mieux profiter du temps ?

Nous sommes nombreux à avoir envie d'être moins sollicités, moins saturés par des images, à avoir envie d'être davantage coupés du portable, des réseaux sociaux, de l'actualité, du rythme effréné. Avant l'argent, le temps est le premier des biens. C'est même devenu un luxe. Je comprends qu'il y ait des gens qui cherchent à récupérer un rapport au temps plus profond, plus installé, plus lent, face à un monde qui impose une culture de l'urgence.

Face à un avenir incertain, comment sortir de l'impasse ?

La seule attitude possible, c'est d'édifier son bonheur en avant de soi : vouloir et croire que cela va aller mieux, devenir l'artisan d'une renaissance, d'une régénérescence. En fait, quand quelque chose ne nous plaît pas au présent, mettons-nous plutôt à créer les conditions du bonheur à venir.

Les dernières fois offrent l'occasion de transitions, de changements positifs, signe d'un mouvement vers la vie. Tournées vers l'avenir, ces dernières fois ne sont-elles pas aussi des débuts ? Au fond, comment les premières et les dernières fois se font-elles écho ?

Tous ces mots «premiers» et «derniers» sont des étiquettes et des vues de l'esprit que nous posons sur nos vies pour les organiser, les scénariser, ou en marquer les points remarquables. Je rappelle dans mon livre l'idée que la durée, comme la vie, sont des continuités de moments indémêlables et interconnectés. S'en souvenir permet de calmer nos impatiences, nos frustrations et nos exigences parfois trop dures.

Lorsque l'on se défait d'une histoire d'amour douloureuse, par exemple, nous demeurons dans un continuum : nous ne sommes pas immédiatement heureux, prenant la vie à bras-le-corps, apercevant une première fois étincelante ! Et même si quelqu'un avait cette chance de pouvoir enchaîner ainsi sa vie amoureuse, l'ancienne histoire continuerait de retentir un peu dans son présent, d'avoir des effets, par les habitudes, les souvenirs, les interrogations qu'elle a suscités. Ce passé pourrait, sur une voie parallèle, continuer sa route dans notre réflexion inconsciente, il pourrait parfois même questionner ou déterminer la nouvelle histoire. Et cela n'est pas négatif, mais cela peut nous apprendre à aimer et à nourrir nos métamorphoses ! La

dernière fois fait écho à d'autres dernières fois, comme elle inaugure des premières fois. Dans le fond, tout se mélange et s'interpelle. C'est la symphonie de notre vie. Il ne suffit pas de dire «c'est la dernière» ou de courir vers «une première fois» pour révolutionner sa vie. On ne se libère qu'en acceptant de changer progressivement son rapport à soi et à ses désirs.

Enfin, pourquoi éprouve-t-on souvent un attachement aux «petites» dernières fois, comme, par exemple, le fameux dernier verre ?

Dès que l'on se raconte qu'il s'agit effectivement du dernier verre, on va davantage l'investir pour s'en imprégner, l'encapsuler et emporter cette trace avec soi. Ce dernier verre, on le soustrait au gaspillage, à la frivolité, à l'inattention. Ce moment présumé ultime est alors désigné pour faire honneur à la beauté du moment passé ensemble.